

## Fermeture du Bureau d'immigration du Québec à Damas et rapatriement des activités à Montréal

Afin d'assurer la sécurité de sa clientèle et de son personnel de même que le maintien du traitement rigoureux de ses dossiers d'immigration, dans le contexte particulier qui prévaut actuellement dans certaines régions du Moyen-Orient, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a choisi de fermer le Bureau d'immigration du Québec à Damas à compter du 31 mai 2011. Les activités d'immigration qui s'y tenaient seront dorénavant réalisées depuis les bureaux du Ministère à Montréal.

Le Ministère tient à rassurer sa clientèle et ses partenaires quant à son engagement à poursuivre ses activités en provenance du Moyen-Orient avec la même diligence et le plus rapidement possible. Les entrevues de sélection menées par le Ministère avec les candidates et candidats en provenance du Moyen-Orient seront réalisées sur des territoires voisins facilement accessibles pour la clientèle. Cette pratique, courante pour le Ministère, est déjà utilisée sur plusieurs territoires.

De façon plus précise, la nouvelle adresse d'expédition pour le traitement des dossiers de la **sous-catégorie des travailleurs qualifiés** en provenance de l'Arabie saoudite, de l'Azerbaïdjan, du Bahreïn, de Chypre, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Iran, de l'Irak, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, d'Oman, du Qatar, du Soudan, de la Syrie, de la Turquie et du Yémen sera désormais la suivante :

### **Direction de l'immigration économique – International Service Amériques – Maghreb – Moyen-Orient**

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
285, rue Notre-Dame Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 1T8  
CANADA

### **Aucun changement pour les autres catégories**

Ce mouvement n'entraîne aucun changement pour les dossiers de la **sous-catégorie des gens d'affaires** dont le traitement se fait déjà à partir de Montréal depuis quelques années. Quant aux demandes de la **catégorie de la famille**, cela n'engendre aucun impact puisque le traitement de ces dossiers se fait déjà entièrement par courrier à partir de Montréal depuis plusieurs années, et ce, pour l'ensemble des territoires sur tous les continents.

Robert Baril  
Sous-ministre adjoint à l'Immigration

Le 12 mai 2011